Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 123 (1997)

Heft: 20

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

n'ont à aucun moment dramatisé leur intervention et encore moins mis en cause des personnes. Si le fait de vouloir éclairer un point, rétablir une règle, contester un choix, proposer une autre approche, etc., est perçu comme une perturbation voire comme une agression, on ne voit pas le sens ni l'intérêt d'une telle assemblée, censée pourtant apporter le feedback de la base avec son lot de préoccupations, d'interrogations et éventuellement aussi de contestations...

Par ailleurs, le terme de « minorité » ne nous paraît pas le plus approprié pour qualifier les intervenants qui s'expriment en français, et notamment les Vaudois, tant il est vrai que nous n'avons jamais conçu notre action isolément, en tant que minorité à faible capacité de persuasion, mais avons toujours associé à nos prises de position et à notre volonté de débat démocratique d'autres sections (dont des suisses alémaniques) et des groupes (COGAR, Coordination régionale, Groupe spécialisé d'architecture, etc.).

Le « déroulement plus strict » et plus accéléré que vous appelez de vos vœux pourra l'être le jour où les objets présentés ne prêteront pas le flanc au doute ou à l'objection, comme ce fut le cas, par exemple, au chapitre des comptes de la SIA. La transparence et la clarté en ce domaine n'étant pas acquises, des questions et des propositions ont été avancées sur un ton parfaitement mesuré par le délégué romand, aussitôt relayé par les délégués de la Suisse centrale.

S'agissant de la question de la langue, si nous concédons volontiers que certains échanges et communications s'accommodent du bilinguisme, il n'en va pas de même pour les documents et propositions soumis au vote: pour en relever les nuances et pouvoir se prononcer en toute objectivité, il est indispensable d'en prendre connaissance dans une langue que l'on maîtrise. Et puisqu'il est antidémocratique et discourtois d'exiger des autres un effort que l'on n'est pas prêt de consentir, nous avons, quant à nous, systématiquement traduit la matière de nos interventions (ce qui n'est pas toujours une sinécure) ou désigné des orateurs bilingues comme porteparole des « minorités ».

En ce qui nous concerne, nous n'avons jamais considéré la SIA comme responsable des « rigueurs du climat économique », mais comme une société académique apte à défendre l'indépendance de ses membres, ainsi qu'une éthique et une déontologie indispensables à l'exercice des professions qu'elle représente dans les turbulences néo-libérales. C'est là où le débat démocratique entre tous les membres est indispensable.

Pour conclure, la propension à la discussion et à la remise en guestion, telle que l'ont manifestée à Berne les «minorités», n'est ni une manifestation pathologique, ni une pulsion égocentrique, comme vous le laissez croire. C'est au contraire un signe de vitalité, de participation, d'intérêt positif pour le sort de notre Société et, à travers elle, de nos professions. Toute dynamique, on le sait, est source de conflits et de résistances: vouloir les évacuer c'est s'exposer à l'entropie, à la parfaite inutilité d'une institution telle que l'assemblée des délégués.

Vous remerciant de l'attention portée à ces lignes, nous vous présentons, Monsieur le rédacteur, l'expression de nos sentiments distingués.

> Dimitri Papadaniel, président SIA vaudoise

Jardins de papier aux Archives de la construction moderne

En Suisse romande, au début du XXe siècle, l'art des jardins connaît un essor important. La demande est soutenue le plus souvent par les collectivités publiques qui se trouvent dans l'obligation d'aménager des espaces publics d'agrément ou d'utilité. Le tourisme, la vogue des expositions et l'attrait nouveau pour les rives des lacs contribuent aussi à la multiplication des projets. Les protagonistes romands de ce mouvement ont pour noms Henry Correvon, Alphonse Laverrière et Edmond Fatio. A noter que les concours publics ont également stimulé l'activité de projet pour des équipements paysagers: ce sont les concours pour un jardin anglais à Genève ou pour l'aménagement des rives du lac à Neuchâtel en 1908, le concours pour le cimetière du Bois-de-Vaux à Lausanne en 1919 et celui pour le jardin botanique de la Ville de Lausanne et de l'Université en 1937.

L'exposition des Archives de la construction moderne présente des documents originaux qui se rapportent à des projets réalisés, dont la plupart peuvent être visités. Une section de l'exposition est réservée à des projets de jardins contemporains, conçus dans le cadre de la manifestation « Lausanne Jardins 97 » et une publication de soixante pages, abondamment illustrée est éditée pour l'occasion.

A noter enfin que le site Internet des ACM a été inauguré pour l'exposition (adresse: http://dawww.epfl.ch/info/recherche/acm/index.html).

«Jardins de papier – De la botanique à l'architecture: systématique, acclimatation, scénographies paysagères et projets de jardins», exposition du 29 août au 12 octobre 1997, du mardi au dimanche de 11 h à 19 h, Av. des Bains 21, Lausanne (entrée libre).

Fin de la partie rédactionnelle

418

IAS N° 20 24 septembre 1997